

NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL UN CHANTIER EXCEPTIONNEL DE SÉCURISATION



5ème Comité de Suivi de la NRL Point d'avancement 2017 / perspectives 2018

MERCREDI 6 DECEMBRE 2017

La Nouvelle Route du Littoral se dessine peu à peu au large des côtes réunionnaises et fait désormais partie du quotidien des Réunionnais. Parce que la construction d'un tel ouvrage exige de prendre en compte les différents avis, la Région a convié, depuis 2012, l'ensemble des acteurs concernés et a créé un comité de suivi des engagements régionaux pour échanger de manière globale et transversale sur ce chantier. Ce 5ème Comité de suivi est l'occasion de faire le point sur l'avancement des travaux, les perspectives 2018, la mise en oeuvre des mesures environnementales,... à un panel élargi d'acteurs institutionnels, de représentants de la société civile et du monde associatif.

«Ce comité de suivi des engagements régionaux du chantier de la Nouvelle Route du Littoral est une réunion annuelle importante pour faire le point sur l'avancement du chantier, les perspectives de l'année suivante... également de préciser et répondre aux questionnements en matière d'environnement, d'emploi et de formation. C'est le gage pour la Collectivité depuis le début du chantier d'un échange constructif entre la Région, maître d'ouvrage, le maître d'oeuvre, les groupements et l'ensemble des interlocuteurs de la société civile concernés par ce chantier. »

Dominique Fournel, Conseiller régional délégué aux Grands Chantiers

Cette nouvelle infrastructure est attendue par l'ensemble de la population. La Collectivité choisit une fois par an, dans le cadre d'un comité de suivi des engagements régionaux de faire un point d'étape des réalisations.

En 2017, le chantier a pris son rythme de croisière pour voir se réaliser l'infrastructure de la Nouvelle Route du Littoral. Lors de ce 5ème comité, la Collectivité a pu présenter aux divers interlocuteurs les points suivants :

> Avancement des travaux en 2017 :

- * Le Viaduc de la Grande Chaloupe a été livré et inauguré le 6 septembre 2017;
- * Les travaux maritimes et terrestres se poursuivent pour le Viaduc du Littoral avec la pose des piles par voie maritime grâce à la barge Zourite et la réalisation de 1600 m de tablier grâce, notamment au transport des voussoirs par voie terrestre sur les fardiers qui alimentent la poutre de lancement.
- * La réalisation des digues se poursuit : fin de la construction de la partie inférieure et début de la réalisation de la partie supérieure de la digue de Saint-Denis (D1) / et l'achèvement de la partie inférieure du tronçon de digue au sud de la Grande Chaloupe.

NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL UN CHANTIER EXCEPTIONNEL DE SÉCURISATION



> Perspectives 2018 :

- * La poursuite de la réalisation des appuis et du tablier du Viaduc du Littoral ;
- * La poursuite des digues supérieures D1 et D3 ; le démarrage des digues inférieures D4 et D5 ;
- * L'attribution du marché chaussées fin 2018 (MT6) ;
- * L'attribution du marché de l'échangeur de Saint-Denis en février 2018 pour un démarrage des travaux 2ème semestre 2018 (MT7).

> Démarche environnementale :

* Les mesures d'évitement / de réduction : En 2017, la démarche se poursuit pour maîtriser les impacts. Aucun incident environnemental majeur n'a été constaté, selon l'assistance à maîtrise d'ouvrage Biotope et l'année aura été marquée par le retour des Baleines, auquel le chantier aura dédié des dispositions supplémentaires (renforcement du dispositif existant). Les impacts mesurés sont bien inférieurs à ceux évalués lors de l'étude d'impact.

* Les mesures compensatoires : Les premières actions pour la requalification des plages de pontes des tortues marines ont été lancées. Une « brigade quiétude » rattachée au CEDTM (Centre d'Etudes et de Développement des Tortues Marines) est à l'oeuvre pour une surveillance renforcée des activités d'observation des cétacés. Après la pose des récifs artificiels sur 6 piles du Viaduc du Littoral au niveau de la pointe du Gouffre, un premier contrôle a observé un début de valorisation/colonisation des alvéoles par les coraux et les poissons. De multiples actions sont en cours de finalisation pour des mesures en lien avec la faune et la flore terrestres (convention avec la SEOR, restauration de reliques de forêt semi-sèche,...)

> Emploi/formation : A fin 2017, ce sont 1 950 emplois directs qui ont été générés dont 1 260 créations de poste. Plus de 1 000 places dans 70 formations ont été financées à hauteur de plus de 9 millions d'euros (8,7 M€ par la Région, 800 000 € par Constructyts et Pôle Emploi). La Collectivité en partenariat avec la cellule Objectif Emploi Grands Projets accompagne la fin des travaux afin d'identifier les solutions à même de garantir la pérennisation des emplois. Après la livraison du Viaduc de la Grande Chaloupe, 57 salariés ont retrouvé du travail dont 37 sur le chantier de la NRL, 12 sur d'autres chantiers, 1 sur le chantier du pont de la rivière des Galets et 7 hors secteur BTP.